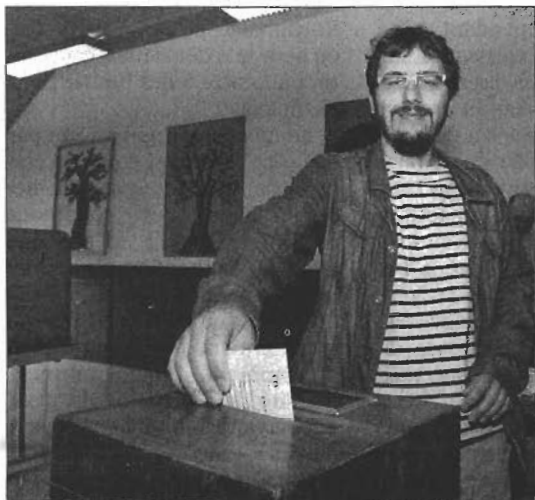


Deux candidats pêchent le même nombre de voix



COUDE À COUDE Le socialiste Yann Rod (à g.) et l'UDC Guy-Daniel Beney ont tous les deux eu 488 voix à l'élection complémentaire d'hier. YVONAND, LE 13 JUILLET 2008

YVONAND

Yann Rod (PS) et Guy-Daniel Beney (UDC) se sont retrouvés hier tous les deux avec 488 suffrages à l'élection complémentaire à la Municipalité. Second tour le 3 août.

ABDOULAYE PENDA NDIAYE

Décidément, ces deux-là ne veulent pas se départager! Entre le candidat socialiste Yann Rod (34 ans) et l'UDC Guy-Daniel Beney (45 ans), les rounds électoraux se succèdent, avec leurs lots de recours et de retournements de situation (24 heures du 9 juillet),

mais le verdict ne tombe pas et le suspense demeure. Hier encore, pour cette énième joute d'une élection complémentaire qui tient le village d'Yvonand en émoi depuis le mois de février, aucun des deux candidats à la Municipalité n'a pu prendre le meilleur sur l'autre. Mieux, après le décompte des 1000 bulletins de vote, l'égalité est parfaite: 488 voix pour Yann Rod, 488 voix pour Guy-Daniel Beney.

Alliance de la droite

Devancé de 24 suffrages lors de l'élection du 6 avril — qui a finalement été invalidée par le Conseil d'Etat —, le candidat de la droite affichait hier sa satisfaction. «J'ai attrapé mon retard grâce à l'impressionnante

mobilisation de l'électorat», jubile Guy-Daniel Beney. Et avec le soutien des radicaux et des libéraux, le mécanicien-garagiste entend lever les deux bras en l'air à la suite du final, le 3 août, date du second tour.

A la satisfaction du candidat UDC vient en écho celle de son adversaire socialiste. Yann Rod estime qu'à travers ce résultat, les électeurs, ont montré leur attachement à ce qu'il y ait un équilibre à la Municipalité entre la droite et la gauche. «Malgré la forte mobilisation de trois partis, la droite n'a pas réussi à faire passer son candidat devant moi», ajoute le responsable de la communication intranet de la ville de Lausanne. ■

» Un feuilleton

DÉCEMBRE 2007 Démission de Claude Schmid (soc.), municipal de l'Urbanisme et de la Police, pour raisons professionnelles, avec effet à fin février.

24 FÉVRIER 2008 Election complémentaire à la Municipalité reportée pour vice de procédure. L'arrêté de convocation n'a pas été affiché. Yann Rod (soc.) et Guy-Daniel Beney (UDC) sont candidats.

6 AVRIL Election de Yann Rod à la Municipalité. Avec 430 voix, il obtient juste le nombre requis de suffrages pour obtenir la majorité absolue.

9 AVRIL Le greffe municipal dépose un recours auprès de la préfecture, demandant l'invalidation du scrutin. Deux bulletins comportent la même signature. Dans les faits, un fils a signé la carte de vote de sa mère, résidant en EMS. Une femme a aussi signé pour son mari, mais en plein accord avec celui-ci.

11 AVRIL La préfecture invite le Conseil d'Etat à conserver le résultat du scrutin. Car si le recours est recevable selon elle, il n'y a pas eu d'influence sur le résultat, la voix étant attribuée à la droite.

7 MAI Un mois plus tard, le Conseil d'Etat annule le scrutin, donc les conclusions de la préfecture.

16 JUILLET Nouvelle élection complémentaire à la Municipalité. Yann Rod et Guy-Daniel Beney ont chacun 488 voix.

3 AOÛT Date du second tour.

PHOTOS COURTES ALLESPRACH